PO FEDER ESE Aquitaine 2014/2020 Programme Poursuivre l'engagement de l'Aquitaine sur la voie de la transition écologique Axe 4 et énergétique Obiectif Préserver et protéger l'environnement et encourager l'utilisation efficace des ressources thématique 6 **Obiectif** Investissement spécifique prioritaire FEDER En conservant, protégeant, favorisant et développant le patrimoine naturel et culturel Développer le tourisme autour d'un patrimoine culturel ex-4.6 ceptionnel : le site de la grotte préhistorique de Lascaux

### Résultat à atteindre

### Hausse de la fréquentation touristique du département de la Dordogne

Jalonnée de nombreux sites préhistoriques – quinze sont classés au patrimoine de l'UNESCO dont la grotte de Lascaux, la vallée Vézère représente un véritable sanctuaire scientifique et patrimonial pour l'humanité. Située sur la commune de Montignac, Lascaux est l'un des monuments les plus emblématiques de la région Aquitaine. Ses peintures rupestres lui valent son surnom de « Chapelle Sixtine de la préhistoire ».

De nombreuses crises d'origines climatiques et bactériologiques ont montré sa grande fragilité et ont contraint à la fermeture du site en 1963. D'autres facteurs de risque ont rapidement été identifiés (minéralogiques, chimiques...) et le Comité scientifique international présidé par le Professeur Yves Coppens a recommandé à l'issue de ses travaux en 2007 une sanctuarisation de la colline de l'ascaux

C'est dans ce contexte qu'est né le projet de construction du Centre international de l'art pariétal de Montignac - Lascaux IV. Il conjugue le réaménagement du site originel, essentiel à sa sauvegarde, et la construction à quelques kilomètres d'un nouveau fac-similé, utilisant les technologies les plus modernes, maîtrisées depuis la réalisation de Lascaux II - plus de 8 millions de visiteurs en 30 ans - et de l'exposition itinérante internationale « Lascaux révélé »

Des reproductions fidèles des parois de la grotte et de leurs peintures seront réalisées à partir de la technique dite du « voile de pierre » (modélisation numérique des parois, réalisation de modèles par assemblage de centaines de plaques très fines de polystyrène découpées au jet d'eau assisté par ordinateur, application à ces gabarits d'un mortier de pierre, projection sur relief des prises de vues

effectuées dans la grotte originale). Ce projet fait une large place au numérique au service de la médiation et de la pédagogie : découverte virtuelle, réalité augmentée, immersion sensorielle... La sanctuarisation du site repose sur la limitation de la fréquentation de Lascaux II à un public ciblé, de chercheurs, d'étudiants ou d'artistes, la suppression de la circulation automobile sur la colline et le transfert des parkings au pied de celle-ci, sa revégétalisation et le réaménagement de ses voies d'accès en modes doux de circulation (pistes cyclables, chemins piétonniers).

Outre ses dimensions patrimoniales et environnementales (sauvegarder la grotte originale et son site), scientifiques (resituer Lascaux en tant qu'objet de recherche) et culturelles (diffuser auprès d'un large public la connaissance des origines de l'Homme), ce projet est porteur d'enjeux économiques majeurs : il donnera un nouvel élan à l'économie touristique locale et départementale.

La préhistoire est en effet au cœur de l'identité du département de la Dordogne. Ses sites préhistoriques accueillent à eux seuls 500 000 des 2,5 millions de touristes annuels. Le nouveau centre va générer de nouvelles activités dans l'hébergement, la restauration, les visites, l'artisanat, le commerce... La mise en œuvre concomitante d'un cluster tourisme va permettre d'organiser ce développement : structuration de l'offre d'accueil et amélioration de sa qualité, formation des professionnels du tourisme, mise en réseau des acteurs, création de nouvelles activités de tourisme et de loisirs, amélioration de la qualité de l'offre agricole et agroalimentaire, communication auprès du public...

**Tableau 3: Indicateurs de résultat spécifiques au programme, par objectif spécifique** (pour le FEDER et le Fonds de cohésion)

lden tificateur	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région (le cas échéant)	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023)	Source des données	Fréquence de communication de l'information
IR13	Nombre de nuitées hôtelières en Dordogne	nuitée	Plus dévelop- pée	1020 364	2013	1 100 000 (+10 % à +14 %)	Insee en parte- nariat avec DGCIS et partenaires régionaux	Annuelle

### Actions à soutenir au titre de l'OS 4.6

## Description du type et exemples d'actions à soutenir

- les principaux groupes cibles : visiteurs, scientifiques, artistes...
- les territoires spécifiques ciblés : commune de Montignac
- les types de bénéficiaires : conseil général de la Dordogne
- a) Construction du fac-similé complet de la grotte de Lascaux, pièce maîtresse du centre d'art pariétal et cœur de la visite.
- b) Construction et aménagements des espaces d'installation de cette reproduction de la grotte et des espaces d'interprétation sous la forme d'aménagements scénographiques et muséographiques avec mobilier. Espaces de transmission aux visiteurs de connaissances sur la préhistoire et l'art pariétal.

Les contenus numériques sont omniprésents. Cette partie spécifique sera financée au titre de l'objectif thématique 2 numérique dans l'axe prioritaire 3.

# Principes directeurs régissant la sélection des opérations

Seul le projet Lascaux IV est éligible au titre de l'IP6.c.

L'opération devra être en cohérence avec les principes horizontaux suivants : égalité des chances, non-discrimination, égalité entre les hommes et les femmes, et développement durable.

#### **Utilisation prévue des instruments financiers**

Sans objet

### Utilisation prévue des grands projets

Sans objet

Indicateurs de réalisation, par priorité d'investissement et, le cas échéant, par catégorie de région

Tableau 5: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme

Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Source des données	Fréquence de communication de l'information
				(le cas échéant	н	F	Т		
AQIC6	Surface utile construite	m²	FEDER	Développée	986*		Conseil général de la Dordogne	A l'achèvement	
CO09	Augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel et naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	Visites/an	FEDER	Développée		400 000		Conseil général de la Dordogne	Annuelle

<sup>\*</sup> m² correspondant à la zone 2, zone du fac-similé, soit 12,8 % sur la surface totale de Lascaux IV (7 700m²)